

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, CH. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
2, RUE DE LA MADELINE.

—
1850

UNE MONNAIE DE SAINT-OMER.

PL. XI, n° 2.

On vient de trouver, dans les environs de Thielt, province de la Flandre occidentale, un petit denier portant d'un côté une espèce de rosace ou d'étoile formée d'un cordon entrelacé. Le centre et les rais de l'étoile sont remplis par des perles. Au revers se trouve une petite croix cantonnée de quatre globules. La bordure, formée de huit sections de cercles, contient les lettres : S·Θ·M·O·S·Θ·M·O· ou, en lisant d'une manière rétrograde, c'est-à-dire de droite à gauche, S·O·M·Θ·S·O·M·Θ (¹). A la première vue on remarque que la légende est répétée (chose très-commune sur les deniers de l'Artois), et que le graveur a voulu mettre deux fois : ST OMER. Il nous semble donc qu'il ne peut y avoir le moindre doute sur l'attribution de cette monnaie.

M. Hermand, dans sa notice sur les monnaies frappées à St-Omer (²), décrit une pièce avec une inscription à peu près semblable; la légende répétée s'y trouve même sur les deux faces. A l'avvers on y voit, en lisant d'une manière rétrograde : S·T·O·M·E o S·T·O·M·Eo (St Omer, St Omer.) Ainsi la légende y est encore plus claire que sur la nôtre,

(¹) Une pièce semblable mais muette (pl. XI, n° 4) appartient à M. le conseiller Bigant de Douai.

(²) *Quelques monnaies frappées à St-Omer*, pp. 23 et 24, Id., pl. 1, n° 9.

puisque le graveur n'y a plus omis le T. Le revers est tout à fait pareil à celui de notre monnaie, si ce n'est qu'au lieu de devoir lire la légende de droite à gauche, à la manière des Hébreux, on peut la lire de la manière ordinaire : S·O·Ω·Θ·S·O·Ω·Θ·M. Hermand prouvant l'exactitude de l'attribution de sa monnaie par la légende, il n'y a plus d'indécision possible (1). On connaissait un petit denier non douteux de St-Omer ; la trouvaille de Thielt nous en fait connaître un second (2). M. Hermand ne devra donc plus attribuer à cette ville les deniers énigmatiques et incertains qu'il rencontre. Encore un peu de patience, et les monnaies de St-Omer, dont il devine l'existence, se retrouveront successivement.

E. JONNAERT.

(1) Il est bien entendu qu'il s'agit ici simplement de la ville où la pièce a été frappée et nullement de son ancienneté, M. Hermand professant sur ce point une opinion que nous ne pouvons admettre.

(2) Cette pièce se trouve actuellement dans le cabinet de M. De Wismes à St-Omer.

